

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire de Fargues St
Hilaire
25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE**

Date : Mardi 3 novembre 2020

**Circonscription
Bègles-Flourac**

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Mme OLAYA Karine

Inspecteur de l'éducation nationale : M ORTALI Richard remplacé par Mme AZZAOUI Stéphanie

Equipe enseignante :	Mmes Cornillet, Gasson, Laclau, Léger-Ardurat, Redonnet, Santaolalla et Vanelstlande M Laroche,
Le maire et son adjoint	M Gautier et M Vicier
Invités	M Caussade (responsable Périscolaire) UFCV la Frayse
Parents élus	Mmes Oules, Gimenez, Soria, Bourou-Bieger, Mignonneau, Sala M Labouyrie et M Couturier

Excusés :

Début du conseil d'école : 18h15

Secrétaire de séance : M Philippe Laroche

Lecture est faite du règlement intérieur du conseil d'école - fonctionnement et rôle du conseil d'école -
- Présentation des membres du Conseil d'école

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

- Equipe enseignante est composée de Mme Dephine Santaolalla CP A: 21, Mme Kareen Léger-Ardurat CP B : 21 Mme Marion Laclau CE1 : 26, Mme Redonnet Christine CE 1 / CE2 (13 +9) 22 Mme Carine Gasson CE2 : 25, M Philippe Laroche CM1 : 25 Mme Carole Cornillet CM1/CM2 A: (9/17) 26 et et Mme Karine Olaya et Mme Vanelstlande CM1/CM2 B: 13 /13 (26)

TOTAL : 192 (moyenne de 24 élèves)

Mme Olaya remercie la mairie pour l'aménagement et l'équipement de la nouvelle classe (ouverture annoncée le 28 août 2020). Elle souligne la disponibilité et la réactivité des différents services municipaux concernés par cette ouverture de la huitième classe.

- Résultats des élections de parents : liste des parents indépendants réunis élus 8 titulaires et 4 suppléants (taux de participation) : 65.95%

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Le protocole sanitaire complète le règlement intérieur

b) Sécurité à l'école

Plan vigipirate : niveau urgence attentat

- Les enseignants assurent la sécurité des élèves durant le temps scolaire. Ils sont sous la surveillance du personnel communal de 11h30 à 13h20.
- Sortie occasionnelle ou régulière pendant le temps scolaire : L'enseignant peut sortir seul avec sa classe. Compte tenu du confinement et du contexte sanitaire seul le déplacement au Dojo est possible.
- PPMS : mise à jour en cours. La directrice a demandé la visite de l'équipe mobile de sécurité (EMS) de la DSDEN pour avis. En effet l'actuel PPMS Attentat « s'échapper » mentionne la fuite des élèves de l'école par la route des écoles avec un lieu de repli sur le parking.

L'EMS a proposé un nouveau scénario de fuite par la haie au fond du pré qui nécessite des travaux de la part de la mairie, le lieu de repli serait l'étang au fond du lotissement du Vallon.

Mr le maire explique qu'il faut trouver l'endroit le plus approprié pour faire une ouverture dans la haie et définir un système d'ouverture (portail haut). Les travaux sont prévus.

Exercice évacuation incendie effectué le mardi 15 septembre. Le boîtier de déclenchement au niveau du couloir de la cantine ne sonne qu'une seule fois, le problème a été transmis à la mairie. Depuis, les piles ont été changées et tout fonctionne correctement

Exercice attentat intrusion effectué le Jeudi 15 octobre (renouvellement de la demande faite l'an dernier de poser des verrous sur les portes de classe ouvrant sur la cour).

Un exercice pour PPMS confinement risques majeurs aura lieu d'ici février 2021.

c) Hygiène à l'école

Le protocole sanitaire est en place depuis le lundi 2 novembre.

d) Budgets municipaux

Budget fourniture/fonctionnement : 38€ par élève

Budget transport : 3 500 € pour l'école

Budget direction : 1500 €

Subvention versée à la coopérative scolaire : 5813€ (pour les séjours)

Cette somme sera restituée à la demande du service des finances car non dépensée.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous.

Application Klassroom pour les classes de CP A / CP B / CE1 et CE2

b) Parents/Direction

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous. Déchargée le mardi.

c) Parents/Mairie :

Mise en place d'un téléphone portable utilisable par le personnel communal et l'animatrice' de l'UFCV pendant la pause méridienne (07.87.24.20.07)

III) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école : 2016-2020.

Remédier aux faiblesses des élèves repérés dans les domaines du Lexique, la résolution de problèmes mathématiques et la place de l'élève au sein de l'école.

Favoriser et développer une réflexion autour des programmes de 2016

Favoriser la coéducation

Développer une réflexion sur l'utilisation des équipements numériques de l'école.

Le projet d'école 2020-2024 est en cours d'élaboration.

b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Collecte pour les restaurants du cœur janvier ou février 2021

Pas de Spectacle de Noël offert par la mairie cette année en raison de la crise sanitaire

Sorties à Bordeaux avec le centre des classes citadines pour les classes de CE2, et CM1/CM2 A (avril 2021)

Atelier cuisine tous les mois à l'occasion des anniversaires pour la classe de CE1 (suspendu en raison de la crise sanitaire)

Projet Ecole et cinéma pour les classes de CP B, CE1 et CM1/CM2 B en attente

Correspondances scolaires (classe de CE2 avec une école d'Artigues près Bordeaux). Echanges de courriers et rencontre prévue au printemps 2021.

Kermesse 25 juin 2021 ?

Cycle 2 : Mini concert prévu « Le Carnaval des animaux » avril 2021

Classe de CP B et CE1 : Sortie aux Bassins à flot « expo Klimt » prévue en décembre 2020.

Projets spécifiques aux classes

Classe découverte au bord de l'eau pour les classes de CP B et CE1 (du 30 mai au 1^{er} juin 2021) et CM1 et CM1/CM2 B (14 au 18 juin 2021).

Classe découverte pour les classes de CP A et CE1-CE2 (mai 2021).

Classes de CM1 et CM1/CM2 B sont inscrites au dispositif AVEO en partenariat avec la maison de l'Europe Bordeaux -Aquitaine et le comité départemental olympique et sportif. Janvier à juin 3 ateliers sur les valeurs olympiques et 3 ateliers sur l'Europe animés par des jeunes étudiants européens.

Projet de rencontre avec une artiste et création d'œuvre en janvier 2021 (classes de CM1 et CM1/CM2 B)

b) Accueil périscolaire

Difficultés pour l'accueil : allers-retours des animateurs entre la salle et le portail. Problème pour proposer des activités de qualité. Obligation de détacher un animateur qui accueille les enfants au portail. (Domaine de la Frayse et école).

Pas de remontés négatives des parents.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...) :

La directrice rappelle les différents moyens de pallier aux difficultés scolaires

La différenciation pédagogique :

Le maître la met en place seul en classe avec ses élèves à tout moment. La durée étant à déterminer en fonction des besoins.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Suite à une demande ministérielle, les APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles et contribuer à la maîtrise de la langue pour tous [langage et lecture]. Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le PPRE :

Il peut être proposé aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un **Programme Personnalisé de Réussite Éducative**. Il concerne des élèves qui rencontrent des difficultés importantes ou moyennes.

Le PPRE est formalisé dans un document signé par l'élève et sa famille. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés de l'élève. Il est possible qu'il y ait la collaboration du RASED et d'autres partenaires associés (médecin scolaire, orthophoniste...)

Le RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il est sollicité pour des difficultés résistantes ou en prévention chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Ces interventions sont réalisées par des enseignants spécialisés, en coordination avec la famille et avec son accord.

Intervenant dans le temps scolaire, le RASED est composé de :

- ▶ L'aide spécialisée à dominante pédagogique : E poste non remplacé dans la circonscription Bègles-Floirac suite à une démission
- ▶ L'aide spécialisée à dominante rééducative : G (Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir, d'estime de soi,...)
- ▶ Le psychologue de l'Éducation Nationale.

Le RASED de la circonscription est très peu disponible et l'équipe enseignante de l'école regrette que seule la psychologue scolaire puisse se déplacer et de façon très ponctuelle sur l'école.

Le PAP : (projet d'accompagnement personnalisé) Si un diagnostic est posé pour des troubles de la langue écrite (dys-lexie, dys-orthographe), des difficultés importantes en mathématiques (dyscalculie), des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles de langue orale (dysphasie), des maladresses pathologiques (dyspraxie) ou autres troubles non résolus par la mise en place du PPRE.

Le médecin scolaire donne son accord avant la mise en oeuvre du PAP.

Le PPS : (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il a pour but de permettre la scolarisation d'un enfant présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, dans les meilleures conditions. Ce sont les parents qui ont l'initiative du PPS et qui en adressent la demande à la **MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées)**.

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap est une personne (homme ou femme) recrutée pour aider à l'intégration scolaire de jeunes handicapés. Deux AESH sont présentes sur l'école.

Le PAI :

Le **Projet d'Accueil Individualisé** est mis en place pour les élèves atteints de troubles de santé. Il concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, troubles spécifiques du langage... Il est mis au point à la demande de la famille ou en accord avec celle-ci, en concertation étroite avec le médecin scolaire.

La Réunion d'Équipe Éducative :

Les **Réunions d'Équipes Éducatives** ont pour objet de permettre aux différents partenaires (médecin, enseignant, directrice, psychologue, parents, orthophoniste...) de pouvoir confronter leurs points de vue et d'ajuster au mieux l'intervention de chacun en fonction de l'évolution de l'enfant. Elle est réunie par la directrice chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige.

b) Structures spécialisées (ULIS, UPE2A, SEGPA...) et partenaires associés

c) Objectifs et actions cycle 3

Le premier Conseil école collège pour harmoniser les pratiques sur les écoles d'un même secteur de collège a été reporté à une date ultérieure.

MAIRIE

Questions des Parents d'élèves 1er conseil d'école année scolaire 2020-2021

Tout d'abord de nombreux parents d'élèves remercient l'équipe enseignante en cette période et avec ce contexte de la crise sanitaire difficile.

Les parents d'élèves élus souhaitent faire une proposition :

Il y a eu de nombreux retours et de questions des parents d'élèves et nous souhaiterions savoir si c'est un ressenti des familles ou si c'est réellement ce qu'éprouvent les enfants de l'école. Pour cela nous avons eu l'idée de mettre en place une Boîte à Expressions. Une boîte à lettres qui ferme à clés (offert par l'APE) ou les enfants pourront y déposer anonymement ce qu'ils désirent communiquer ou partager. Les parents élus se chargeront de vider la boîte (avant le conseil d'école ou peut-être avant suivant la quantité) et de prendre connaissance de son contenu.

La proposition est acceptée, endroit à définir pour placer cette boîte (sous le préau ?).

Questions :

1. La Sécurité :

- Tout d'abord lors du dernier conseil d'école du 23/06/20 nous avons parlé de la dangerosité de la route de Lignan. La Mairie devait réfléchir à une signalétique au sol, des panneaux lumineux indiquant une école à proximité ou encore un miroir au niveau du passage piéton... Qu'en est-il ?

M le maire propose un passage piéton entre le rond-point du Crédit Agricole et l'intersection de la route des écoles. Ces travaux seront programmés rapidement afin qu'ils soient réalisés avant le printemps 2021.

- Le grand portail au bord de la route des écoles pose de nombreuses questions autour de la sécurité. Création d'un passage piéton pour accéder au trottoir d'en face ? Mettre un personnel pour sécuriser les lieux ?

M le maire explique l'impossibilité (règlement) de placer un second passage piéton aussi proche que celui déjà existant devant la maternelle. De plus un ralentisseur placé devant la boîte aux lettres est censé ralentir les véhicules.

Les trottoirs qui mènent à l'école ne sont pas très accessibles non plus.

Le parking : Il était déjà compliqué avant d'accéder à l'école en voiture, et avec 2 ouvertures de classe (1 en maternelle et 1 en élémentaire) c'est encore plus difficile. Est-il possible de mettre un personnel pour sécuriser les lieux et réguler le flux ?

M Vicier explique que ce n'est pas possible de mettre un agent municipal pour sécuriser la route en dehors d'un passage piéton.

Depuis lundi, des gendarmes à vélo sont circuler plusieurs fois par jour sur la route des écoles ce qui permet de ralentir les chauffards un peu trop pressés.

Pourquoi avoir taillé les arbres ?

Les haies ont été taillées car elles étaient en mauvais état. Elles seront remplacées par des arbustes.

Les Parents demandent où en est le projet pour la nouvelle école.

M Le maire informe que la priorité est donnée à l'ouverture du collège sur le domaine de la Frayse dont l'ouverture est prévue pour septembre 2024.

La commune est à la recherche d'un espace car il y a nécessité de trouver un terrain de compensation (zone humide). L'école sera peut être livrée pour la rentrée de septembre 2026 (souhait du conseil municipal que son architecture soit en accord avec celle du collège).

2. Protocole Sanitaire Covid :

- Qu'est-ce qui a été mis en place dans l'école élémentaire ?

Que faites-vous s'il y a un ou plusieurs cas ?

Mme Olaya renvoie à la lecture du protocole sanitaire et M Vicier explique que c'est l'ARS qui donne les consignes sur les temps périscolaires.

3. La Pause Méridienne :

Cette année encore, de nombreuses interrogations émanent des parents d'élèves sur le comportement de certains agents pendant la pause repas.

Retour des parents sur des paroles blessantes et un ton autoritaire de la part d'un agent municipal. Ces situations sont mal vécues par les enfants.

L'agent municipal présente à la cantine précise ne pas avoir remarqué quoi que ce soit sur des paroles inadéquates. Elle rappelle l'organisation de la cantine avec le protocole sanitaire. (Services et effectifs).

170 enfants mangent à la cantine actuellement, répartis sur 3 services.

M Vicier propose une réunion avec les représentants des parents d'élèves afin de bien cerner le problème et de le régler.

- Fonctionnement de la cantine :

Combien d'enfants mangent en moyenne à la cantine ? 170

Combien d'adultes encadrants ? *entre 2 et 4 en fonction des services*

Combien de places assises dans le réfectoire et combien de services ? *65 places assises et 3 services*

Quel changement à amener l'ouverture de classe ? *aucun, le nombre d'élèves ayant peu augmenté*

Quel changement à amener la crise sanitaire ? *les enfants mangent toujours à la même table avec les mêmes camarades.*

Comment se passe les services avec la crise sanitaire ? *Un service à table peut faire gagner du temps et éviter le mouvement incessant des enfants ? l'entrée est servie à l'assiette ; les enfants se déplacent ensuite pour avoir leur plat chaud.*

- Fonctionnement en dehors de la cantine :

Parents : Retour positif des enfants à propos d'Eloïse (nouvelle animatrice de l'UFCV)

Mme Olaya explique la difficulté de limiter le brassage malgré les zones définies car il y a beaucoup d'élèves (plus les fratries qui se cotoient aussi) sur la pause méridienne.

Combien d'adultes encadrants ? *4 (3 agents municipaux et 1 animatrice de l'UFCV)*

Quel changement à amener l'ouverture de classe ? *aucun*

Quel changement à amener la crise sanitaire ? *un zonage de l'espace*

Les parents demandent la possibilité d'avoir un lieu pour une activité calme (ex : coin lecture) ?

M Caussade explique avoir engagé une réflexion sur des activités calmes pendant la pause méridienne.

Cela nécessiterait peut-être la présence d'un animateur supplémentaire.

Mr Vicier : Ecole ancienne avec plus trop de marge au niveau de l'espace.

Certains parents s'inquiètent car plusieurs familles ne peuvent pas fournir à leurs enfants plusieurs masques.

Mme Olaya informe qu'il restait un petit stock de masques qu'elle a donné aux enfants lors de ces deux premiers jours lorsque leur masque était cassé ou sali.

Mr Couturier propose un don de masques (adultes) dont il dispose pour pallier à l'urgence.

M le maire et M Vicier encouragent les familles qui ont des difficultés à trouver des masques lavables à se rapprocher de la mairie qui en fera également don.

Fin du conseil d'école : 20h20

Le prochain conseil d'école aura lieu le : Jeudi 11 mars à 18h / mardi 29 juin 2021

Fait à Fargues St Hilaire le

La Directrice,

Le Secrétaire de séance :